

**PROGRAMME DE FORMATION  
TRAVAIL SUR TOITURE ET CHARPENTE METALLIQUE  
AVEC POSE DE FILET ANTI-CHUTE**

**Public visé :**

- Toute personne utilisant un harnais, même de manière ponctuelle, pour des accès et travaux en hauteur
- Toute personne susceptible d'installer des filets anti-chute de personne

**Prérequis d'accès à la formation :**

- Reconnaissance de l'aptitude aux travaux en hauteur par la médecine du travail

**Objectifs de la formation :**

- A l'issue de la formation, les participants seront capables d'accéder et travailler en sécurité lors de l'utilisation d'un harnais anti-chute de façon occasionnelle ou régulière et auront acquis les techniques pour l'installation de filet anti-chute de personne.

**Durée :**

- 2 jours soit 14 heures

**Nombre de participants :**

- Minimum 1 et maximum 10 participants par session

**Modalités pédagogiques :**

- Apports théoriques (présentation PowerPoint, vidéo, livret)
- Réalisation par les stagiaires de cas pratiques en rapport avec les thématiques théoriques abordées
- Echanges, questions-réponses
- Documentation sur la thématique mis à la disposition du stagiaire
- Mise en application pratique

**Modalités d'évaluation :**

- Evaluation formative tout au long de la formation

**Formalisation à l'issue de la formation :**

- Attestation de la formation

**Dates et lieux de la formation :**

- A définir avec l'organisme de formation

## Contenu de la formation :

### THEORIE : 1 journée

#### Séquence 1 : Connaître le contexte règlementaire et législatif des travaux en hauteur

##### Règlementation européenne et nationale

- Statistiques nationales
- Définition des chutes de hauteur selon le code du travail
- Définition du travail en hauteur (décret 2004-924)
- Loi 91-1414 : obligation des employeurs et des salariés
- Droit d'alerte et droit de retrait
- Définition du plan de prévention
- Règlementations spécifiques EPI, échelles-escabeaux, échafaudages.

#### Séquence 2 : Définir les équipements de protection collective contre les chutes

- Garde-corps
- Filets
- PEMP
- P.I.R.L.
- Echafaudage

#### Séquence 3 : Définir les équipements de protection individuelle contre les chutes

- Définition des 3 catégories d'EPI
- Arrêté du 19 mars 1993
- Définition des 3 principes : Force de choc, facteur de chute, tirant d'air
- EPI contre les chutes : description et normes.

### PRATIQUE : 1 journée

#### Séquence 1 : Port du Harnais

- Contrôler les EPI avant utilisation en reconnaissant les causes nécessitant une mise au rebut
- Mettre en place le harnais en respectant les réglages et fixations définis par le fabricant
- Se déplacer sur une ligne de vie temporaire ou à demeure en utilisant une longe double antichute
- Installer des anneaux de sangles EN795-B en réalisant le nœud de prussik

#### Séquence 2 : Travail sur toiture (charpente métallique)

- Installer une ligne de vie temporaire en corde en réalisant des points d'ancrage temporaires et des points de renvoi intermédiaires
- Utiliser des anti-chutes mobiles à cordes en respectant le sens de montage défini par les fabricants

#### Séquence 3 : Installation de filet anti-chute et pose de point d'amarrage

- Installer des filets anti-chute en réalisant des points d'amarrage.

#### Séquence 4 : Evaluation

- Attestation de formation délivrée aux participants ayant satisfaits à l'évaluation